



**DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX N°D 4334
SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE**

Articles L113-5 du Code de la voirie routière, L323-1 du Code de l'énergie, L421-4 et R421-9 du Code de l'urbanisme,
Article II-2 du décret n°2011-1697 du 1^{er} décembre 2011 relatif aux ouvrages des réseaux publics d'électricité et
des autres réseaux d'électricité et au dispositif de surveillance et de contrôle des ondes électromagnétiques

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que sauf opposition ou observation de votre part formulée dans le délai de 21 jours à compter de la présente demande, nous ferons exécuter les ouvrages faisant l'objet du présent dossier, selon les prescriptions techniques et les règlements de voiries en vigueur. En outre, dans le cadre de la loi 93-1418 du 31 décembre 1993, nous vous demandons de nous indiquer les éventuels problèmes prévisibles d'hygiène et de sécurité pendant le futur chantier ou lors de l'exploitation ultérieure des futurs ouvrages.

A) RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS :

Désignation des travaux : Sécurisation du réseau concédé d'électricité dans le bourg

Département : HAUTE-SAONE

Commune : CHARGEY-LES-GRAY

Concession du projet, date : SIED 70 – 30/11/1995

Concessionnaire actuel : ERDF

Concession de la canalisation existante : Distribution publique

Ces travaux concernent :

- la voirie nationale :

- la voirie départementale :

- la voirie communale :

- le domaine privé :

Numéro(s)¹

.....

.....

¹ à compléter pour ces 2
catégories de voiries

C) SERVICES CONSULTES :

- SIED 70
- ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE
- GAZ RESEAU DISTRIBUTION FRANCE
- FRANCE TELECOM
- D.S.T.T. UT70 GRAY
- Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Département de la Haute-Saône
- GAZ ET EAUX
- Direction Départementale des Territoires
- Syndicat de voirie du Val de Saône
- Commune de CHARGEY-LES-GRAY

Fait à Vaivre-et-Montoille le
Pour le SIED 70

NOTICE DE PRESENTATIONⁱ

Commune de CHARGEY-LES-GRAY
D 4334 - Sécurisation du réseau concédé d'électricité dans le bourg

1) Analyse de l'état initial du site

La commune de CHARGEY-LES-GRAY, de type rurale, se situe à environ 5 kms au Nord de Gray. Les zones de travaux se situent rue Nouvelle au centre du bourg et aux hameaux « La Rente Rouge » et « Les Minières ».

La commune de CHARGEY-LES-GRAY ne présente aucune caractéristique particulière au titre de la législation sur les sites et monuments historiques.

2) Justifications des travaux

Les travaux de sécurisation du réseau concédé d'électricité pourront consister globalement au remplacement d'environ 220 mètres de réseau aérien à basse tension en conducteurs nus de faibles sections par des câbles aériens isolés ou souterrains.

3) Justifications relatives à la sécurité des personnes et des biens et à la protection de l'environnement

La mise en souterrain du nouveau réseau permet de réduire au maximum l'impact visuel et garantit au maximum la sécurité des personnes.

Les travaux aériens auront un très léger impact visuel compte tenu du réseau aérien déjà existant dans ce secteur.

Les travaux projetés respecteront les normes en vigueur, notamment l'arrêté (NOR : ECOI0100130A) du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique et seront réalisés suivant les règles contenues notamment dans la publication UTE C18-510 (recueil d'instruction générale de sécurité d'ordre électrique).

ⁱ article II-2 du décret n° 2011-1697 du 1^{er} décembre 2011